



Votre enfant a fait un autotest qui est positif.

- Votre enfant ne va pas à l' école
- Vous le faites **tester** par un test antigénique ou PCR¹.
- En l' absence de ce 2^e test, votre enfant reste **7 jours à la maison** et revient en classe s' il n' a aucun symptôme (ni toux ni fièvre).

1. *les autotests ne sont pas autorisés pour ce test de confirmation*